
Chemin du Val Dallet

Proche de la vallée de la Risle en Normandie, une randonnée pédestre sportive de 16 km révèle un vallon bocager bien préservé et une partie peu connue de la forêt domaniale de Montfort. Circuit non balisé.

Départ: mairie de Brestot ou aire d'accueil du Val Dallet

Sur le circuit : pas de balisage

Suivre la trace GPS sur applications géolocalisées pour Smartphone (everytrail, sitytrail...) ou téléchargeables sur sites Internet spécialisés (openrunner, traceGPS.com...)

Caractéristiques de l'itinéraire

- longueur : 16,2 km, soit 4h à pied
- chemins non revêtus : 64,9 %

Difficultés

- dénivelé : 125 m
- quatre côtes

À voir sur ce chemin en Normandie

- La forêt domaniale de Montfort est l'élément principal puisqu'elle est présente sur les deux tiers du circuit, avec une grande variété d'essences d'arbres. Mais le bocage, le plateau agricole et ses hameaux apportent un élément de diversité.
- Le vallon du Val Dallet : le chemin suit le fond de ce joli vallon sur plus de 3 km, entre la forêt sur un versant et des herbages bocagers sur l'autre. Dans la première partie, à plusieurs endroits, le chemin est bordé d'arbres aux silhouettes surprenantes : des très vieux charmes taillés en têtards.
- Le Chêne à la Vierge : arbre remarquable de la forêt domaniale, vieux chêne orné d'un oratoire en hauteur, à 50 mètres du tracé (il mérite le petit détour) diversité.

Road Book au départ de la mairie de Brestot

1- Dos à la mairie de Brestot, partez à droite, passez devant l'école, empruntez la sente piétonne sécurisée en parallèle de la route. À la fourche, tournez à gauche Rue Dame Catherine. Dans la plaine, continuez tout droit en direction des Godebouts.

2- Au bout de la Rue Cour Carrée, continuez tout droit par le chemin. Dans le vallon, obliquez à gauche dans le chemin raviné, puis à 60 mètres, montez à droite.

3- De retour sur le goudron, bifurquez à gauche la petite route qui descend, puis à 120 mètres, prenez le chemin à gauche qui emprunte le vallon.

4- En bas à la croisée des chemins, optez pour le 2ème chemin à gauche (balisage jaune) qui suit le fond du Val Dallet. Après le pierrier dans la chênaie, appuyez à droite pour continuer à suivre la vallée toujours tout droit.

5- À l'aire du Val Dallet (petite halte à la table de pique-nique), prenez la route départementale vers la droite. À 150 mètres (avant le carrefour et l'arbre remarquable du Chêne à la Vierge), montez par le chemin à gauche.

6- En haut, continuez d'abord tout droit et appuyez à gauche à la Route forestière, puis tournez tout de suite à gauche entre les parcelles 59 et 60. À la fourche, suivez à gauche le balisage orange.

7- Au carrefour du Rond Fleury, continuez presque tout droit (le 2e chemin à droite). Descendez à droite de la parcelle 9 pour remonter aussitôt et continuer tout droit cette allée du Rond Fleury.

8- Tournez à gauche entre les parcelles 9 et 10. À la sortie du chemin en herbe, suivez la route forestière vers la gauche.

9- En bas de la Route des 5 hêtres, bifurquez à droite et montez tout de suite à droite. En haut prenez à gauche la Route forestière de Cahaigne. Avant la descente raide (raccourci

possible), obliquez à droite (balisage orange). Au bout du chemin, descendez à gauche.

10- En bas, tournez à gauche pour suivre le fond de vallon. À la station de pompage, montez à droite (balisage jaune) puis tout droit le chemin en pente douce.

11- En haut, suivez la petite route à gauche puis montez à droite pour traverser la plaine. Au carrefour, traversez la RD et prenez le chemin à 20 mètres à gauche de la Vierge. Tout droit au gué puis faites le tour de la grande mare (table de pique-nique) avant de reprendre le joli chemin creux qui ramène au village.